

Habilitation dans le SIRH RENOIRH des gestionnaires en administration centrale et structures non gérées localement

Demande d'habilitation

Demande de révocation

(cocher les deux cases en cas de remplacement)

Cette demande doit être dûment complétée, signée et transmise par mail au pôle accompagnement des utilisateurs de la mission des systèmes d'information des ressources humaines du MASA¹, avec en copie le responsable du service d'affectation de l'agent (directeur, secrétaire général, chef de service,..).

Après validation de la demande, un message de confirmation sera envoyé à l'agent avec en copie ce responsable.

L'agent désigné s'engage à respecter la politique de sécurité de l'application RenoirRH².

A remplir par l'agent demandeur :

Nom Prénom né(e) le

Numéro d'agent RenoirRH : AGR

Structure d'affectation de l'agent :

Email professionnel *(nominatif)* :

En cas de remplacement d'un agent, merci de préciser les nom, prénom et matricule RH de l'agent à révoquer

AGR Nom Prénom

Saisie des rôles demandés³

Pour chaque rôle⁴, saisir la liste des périmètres demandés

Commentaire éventuel

Mon responsable hiérarchique dont les coordonnées figurent en infra approuve ma demande et certifie les informations renseignées ci-avant.

Habilitation demandée à compter du au⁵

Nom Prénom

Fonction

Structure/service

Fait à le

Signature de l'agent

Signature du responsable
hiérarchique⁶

¹ demande à envoyer à l'adresse : assistance-sirh.sg@agriculture.gouv.fr

² Circulaire CAB/MD/C2015-586 du 9 juillet 2015 portant sur la sécurité des systèmes d'information – Politique de sécurité des systèmes d'information de l'Agriculture

³ Pour la liste des rôles, se référer à l'annexe 1 de la note de service

⁴ Pour le rôle Responsable de Formation local, se référer au guide sur la page du site Formco (<https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire>)

⁵ A compléter par la date de fin de mission si elle est connue

⁶ Le responsable signataire est le responsable hiérarchique de l'agent demandeur, ou à défaut, le responsable du service d'affectation de l'agent, ou de la structure